

Sartrouville autrement

Aide à mourir : Le droit de choisir sa fin de vie, l'ultime liberté !

Avec dès 2022, un avis favorable du Comité National d'Éthique à une aide active à mourir, strictement encadrée suivi en avril 2023 par la Convention Citoyenne sur la fin de vie, pour une ouverture conditionnée d'une aide active à mourir, **l'Aide à mourir propose une véritable réforme sociétale.**

La Convention citoyenne avait exprimé une adhésion très large des Français/es à l'évolution de la loi : les malades, leurs familles et les soignant.es **attendant une réponse humaine et respectueuse des volontés de chacun.e.**

En effet, depuis de nombreuses années, celles et ceux qui en ont les moyens se rendent en Belgique ou bien en Suisse où cette possibilité existe depuis 1942, ou au Luxembourg, en Espagne, ou encore au Québec où elle a été adoptée depuis 5 ans...

Ce texte de loi prévoit d'autoriser une personne qui en a exprimé la demande à recourir à une substance létale. **Avec le droit à l'aide à mourir, il s'agit de pouvoir choisir sa fin de vie**, sans toutefois ne l'imposer à personne bien évidemment !

Cette proposition de loi a pourtant été rejetée par le Sénat en séance publique le 12 mai 2026.

En vidant le texte sur la fin de vie de ses avancées majeures, le Sénat nous refuse cette possibilité de choix ultime. **En rejetant l'article 2 du texte, la Droite tourne aujourd'hui le dos à la souffrance de milliers de Français.es en refusant de s'extraire de ses propres certitudes !** Imposer ce point de vue à celles et ceux qui ne partagent pas les mêmes convictions est difficilement supportable.

Avec le droit à l'aide à mourir, c'est pourtant la liberté de chacun.e qui est préservée. Cette possibilité de choix, cette liberté, c'est toute la différence entre une pensée de Gauche et une pensée de Droite, historiquement !

En rejetant la légalisation de l'aide à mourir le Sénat pourrait s'exclure du processus législatif de cette réforme. Et ce sont les député.es, les élu.es du peuple, favorables à ce texte qui auraient la main pour écrire la Loi.

Nous espérons donc de leur part une vision moins conservatrice !

Michèle Vitrac-Pouzoulet

Élue municipale - Parti socialiste -
Groupe Sartrouville à Gauche
Autrement Ancienne Conseillère
régionale d'IDF

Groupe municipal « Sartrouville

Autrement, union de la gauche
écologiste » Isabelle Amaglio-Térisse, Walyd Kalem,
Michèle Vitrac-Pouzoulet, Esteban Legros, Romain

Chiaradia

sartrouville2026agauche@gmail.com

 Sartrouville Autrement

 sartrouville_autrement_2026 -  @saug2026

